

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Séance du Conseil général du 22 mars 2023

15.Rapport CM en réponse au postulat PVN (C. Louis) « Une stratégie climatique pour La Neuveville » (Conseil municipal)

Le Conseil municipal œuvre actuellement à la réalisation d'un plan climat, en s'inspirant du Guide pour la stratégie climatique pour les communes élaboré par la Confédération. Le travail de l'Exécutif se base sur les axes suivants :

- Consommation de bien et de services
- Energie et bâtiments
- Mobilité
- Territoire
- Protection de la population
- Biodiversité
- Finances
- Engagement et mobilisation

Afin d'orienter le plan climat, un bilan CO₂ est nécessaire. Celui-ci sera réalisé après l'état des lieux sur la Cité de l'énergie qui sera présenté au Conseil municipal dans sa séance du 20 mars 2023.

La réalisation du postulat suit son cours. Le législatif sera tenu au courant des résultats.

CONSEIL MUNICIPAL